

AVIS DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DU CCAS DE LA VILLE DE LE PORT

RECRUTE

Par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude)
ou contractuelle (art 3-3 2° loi 84-53 modifiée)

UN TRAVAILLEUR SOCIAL

**Cadre d'emplois des Assistants Socio-éducatifs
Catégorie A**

Au sein du CCAS, sous la responsabilité du Directeur, vous serez chargé(e) de créer les conditions permettant un accueil et un accompagnement des publics en situation de rupture ou d'exclusion au regard du logement, de la santé ou encore confrontés à la grande précarité.

Missions :

- Superviser l'analyse des situations sociales traitées par le CCAS, notamment le service domiciliation ;
- Harmoniser les pratiques en matière de travail social ;
- Développer et entretenir le partenariat dans le cadre des urgences sociales ;
- Être en relation avec les élus et l'ensemble des services de la Collectivité ;
- Suivre régulièrement l'activité sociale ;
- Participer aux instances partenariales liées aux dispositifs communaux et départementaux.

Accompagnement social

- Accueillir, informer, écouter et orienter ;
- Mettre en œuvre la loi contre l'exclusion en orientant les personnes vers les dispositifs de droits communs pour favoriser l'accès aux droits, aux soins... ;
- Promouvoir l'autonomie des personnes dans le cadre d'un accompagnement personnalisé pour un accès durable vers le logement ;
- Gérer les suivis sociaux (signalement, expulsion locative, hébergement d'urgence, violences intrafamiliales, rupture de ressources...) ;
- Accompagner les administrés pris en charge dans le cadre de l'hébergement relais ;
- Travailler en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire (Maison Départementale, SIAO, Comité des chômeurs et des Mal Logés, Croix Rouge, Fondation Abbé Pierre...).

Développement social local

- Être force de proposition dans la mise en œuvre du projet d'établissement ;

- Identifier et mobiliser l'ensemble des partenaires ;
- Être le relais social pour les partenaires et les référents sociaux du territoire ;
- Développer l'animation de la coordination sociale sur le territoire : dispositif de coordination de veille sociale, prévention santé (réseau 1er accueil...) ;
- Coopérer avec les acteurs publics et privé en matière de logement, de santé, d'éducation, d'insertion ;
- Participer aux instances partenariales liées aux dispositifs (politique de la ville, CCAPEX, coordination domiciliation) ;
- Représenter le CCAS auprès des partenaires ;
- Assurer une veille sociale et juridique dans le cadre de l'action sociale du territoire.

Profil :

- Diplôme d'État de travailleur social ;
- Expérience professionnelle en développement social appréciée ;
- Capacité de coordination et pilotage de projet;
- Sens du service public et expérience en collectivité;
- Maîtrise de l'outil informatique et capacité rédactionnelle ;
- Respect de la déontologie et confidentialité ;

Conditions particulières d'exercice :

- Travail à amplitude variable selon les besoins du service et astreinte

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV
Au plus tard le *jeudi 09 décembre* 2021 à

Monsieur le Président du CCAS
B.P 62004
97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le *12 NOV 2021*

LE PRESIDENT



Olivier HOARAU